

*CERCLE d'ÉTUDES*  
*du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de SOSPEL*

*OU*  
*CAHEGNE*



*Photo Iris Blancardi*

*“Ou cahagne” était le lumignon simple et rustique que les Sospellois accrochaient le plus souvent dans la cheminée. Ses origines se perdent dans la nuit des temps.*

*Avec sa mèche baignant dans un fond d'huile d'olive, il répandait une petite et douce lumière bien utile pour se déplacer dans la maison ou l'écurie.*

*Dans ce bulletin, le Cercle souhaite apporter quelques petites lueurs sur divers aspects de l'Histoire et du Patrimoine de Sospel :*

- \* Les cadrans solaires.*
- \* Le quartier du Vallon, du XIVe à la fin du XVIIe siècle.*
- \* Sigismondo ALBERTI, un historien sospellois.*

*2008 - N° 5*

*Secrétariat : R. MILLET 9, avenue Jean Médecin - 06380 Sospel – tél : 06 20 32 71 41*

# Les cadrans solaires

Dans l'antiquité, l'heure avait une durée variable : c'était la demi-douzième partie de l'intervalle de temps compris entre le lever et le coucher du soleil. On appelle ce type d'heure : heure antique, heure inégale ou encore heure temporaire ; sa durée variait sous nos latitudes, de 40 minutes en hiver à 80 minutes en été. Les obélisques, les cadrans gréco-romains pour la plupart creux ou sphériques, mesuraient ce type d'heure.

Les heures babyloniennes étaient calculées depuis le lever du soleil et les heures italiques depuis le coucher.

Depuis toujours, les astronomes se servent d'heures égales, dites équinoxiales, ayant une durée de 60 minutes. Selon les époques elles étaient comptées depuis midi ou minuit.

L'origine des cadrans solaires se situerait en Chine, environ 2300 ans avant notre ère.

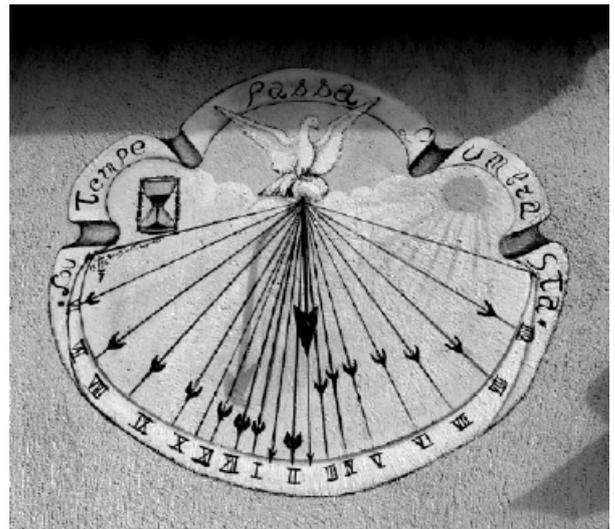
Au Moyen Âge, les cadrans canoniaux n'avaient pas pour but de donner l'heure au sens où nous l'entendons. Ils ne comportaient pas d'indication chiffrée mais consistaient en un demi-cercle divisé en 6, 8 ou 12 secteurs égaux correspondant aux heures inégales. Lorsque l'ombre d'un style droit (*style = tige qui porte ombre sur le cadran*) tombait sur tel ou tel segment, la prière ou l'office correspondant devait être célébré.

*Heures canoniales : Matines (vers 2h) Laudes (vers 4h)  
Prime (vers 6h) Tierce (vers 9h) Sexte (midi)  
None (vers 15h) Vêpres (vers 18h) Complies (vers 21 h)*



Cadran canonial de Sauvain (Loire).

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle il y avait des cadrans solaires partout : sur les édifices publics, sur les maisons et aux carrefours. On signale qu'en 1267, une enquête a été faite par Louis IX afin de savoir si la garde des chemins, près des terres, appartenaient au Roi, et s'il avait le droit entre autres, de faire enlever ceux qui encombraient les carrefours.



Cadran chez G. Laveder, quartier Ste Anne :  
« *lou tempo pas sa l'umbra sta* » (*le temps passe l'ombre reste*)

Durant la Renaissance, sont apparus en Europe des cadrans équipés de styles polaires parallèles à l'axe du Monde. Avec ce système on reproduit le mouvement de *rotation apparente* du soleil autour de la Terre. (Les arabes les ont fabriqués 200 ans avant les européens).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les cadrans portatifs apparaissent, le métier de cadranier est reconnu par Henri III et officialisé par un édit de 1582. Cette confrérie a son siège à Paris rue du Cherche-Midi ; elle est placée sous le patronage de St Hildevert et se réunit le 27 mai en l'église Ste Croix de la Cité.

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que le cadran solaire atteint son apogée.

Sous la Convention la France a connu les heures décimales, valant 144 minutes actuelles. Une journée contenait 10 heures, 1 heure avait 100 minutes et 1 minute 100 secondes. L'instauration de cette heure n'a duré que seize mois mais une dizaine de cadrans ont été construits pendant cette période, la plupart dans l'ouest de la France.



Il y a actuellement 3 systèmes d'heures :

- l'heure légale ou heure GMT, dont l'origine est à Greenwich.
- l'heure universelle UT = GMT + 12 heures.
- l'heure vraie : ce n'est pas l'heure en vigueur mais c'est elle qu'il est nécessaire de connaître pour construire ou tout simplement lire un cadran solaire. En effet, elle servira à déterminer la position du style .

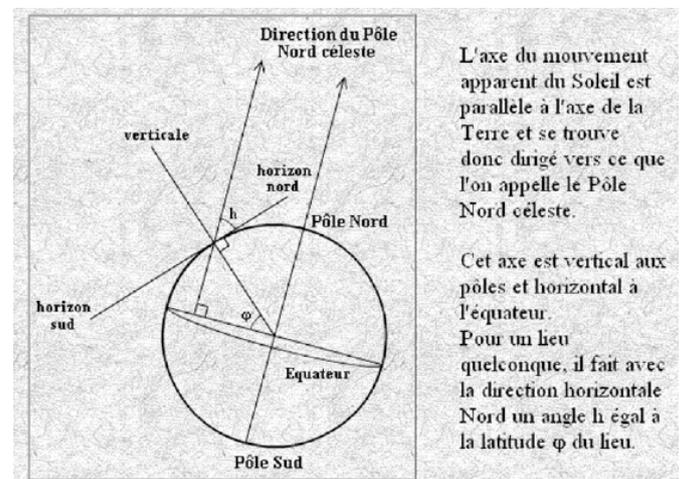
En gnomonique (*art de construire les cadrans solaires*) les angles horaires se comptent depuis midi alors que le jour civil commence à minuit.

Il existe des cadrans verticaux, horizontaux, cylindriques, sphériques, etc.

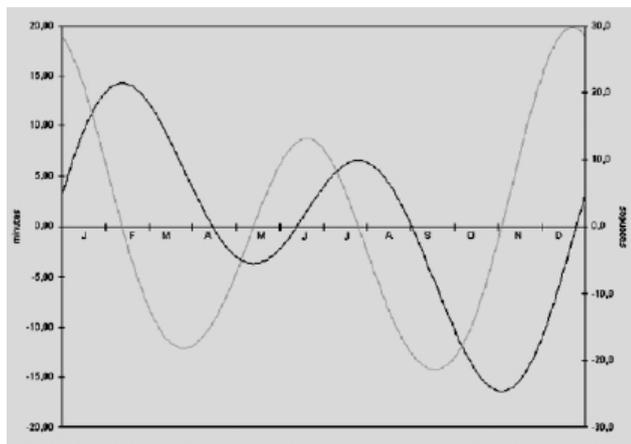
Le cadran équatorial a une table parallèle à l'équateur et un style perpendiculaire à la table, l'ombre tourne régulièrement à raison de 15° par heure. Comme le soleil reste 6 mois au-dessus de l'équateur et 6 mois en-dessous, la face supérieure du cadran indique l'heure du printemps et de l'été, la face inférieure de l'automne et de l'hiver.

Un cadran vertical (le plus courant) est très rarement orienté rigoureusement au sud. Il faut trois paramètres pour le construire : la latitude, la longitude et l'orientation du mur (*déclinaison gnomonique*). Par définition, un cadran solaire est unique au monde.

La latitude du lieu ainsi que la longitude sont calculées avec la plus grande précision possible (carte IGN ou GPS). Enfin, les éphémérides sont indispensables pour connaître la déclinaison du soleil (*la déclinaison étant la position du soleil entre les deux tropiques à l'instant où l'on détermine la déclinaison gnomonique*). La variation de celle-ci est actuellement de  $-23^{\circ}44'$  au solstice d'hiver à  $+23^{\circ}44'$  au solstice d'été,  $0^{\circ}$  aux équinoxes. Cette déclinaison a pour conséquence un écart entre l'heure légale et l'heure vraie. Sachant que  $1^{\circ}$  égale 4 minutes, l'heure à Sospel, négative par rapport à Greenwich puisque située à l'est, est plus en avance de 29 minutes (Sospel étant à la longitude de  $7^{\circ}27'$ ).



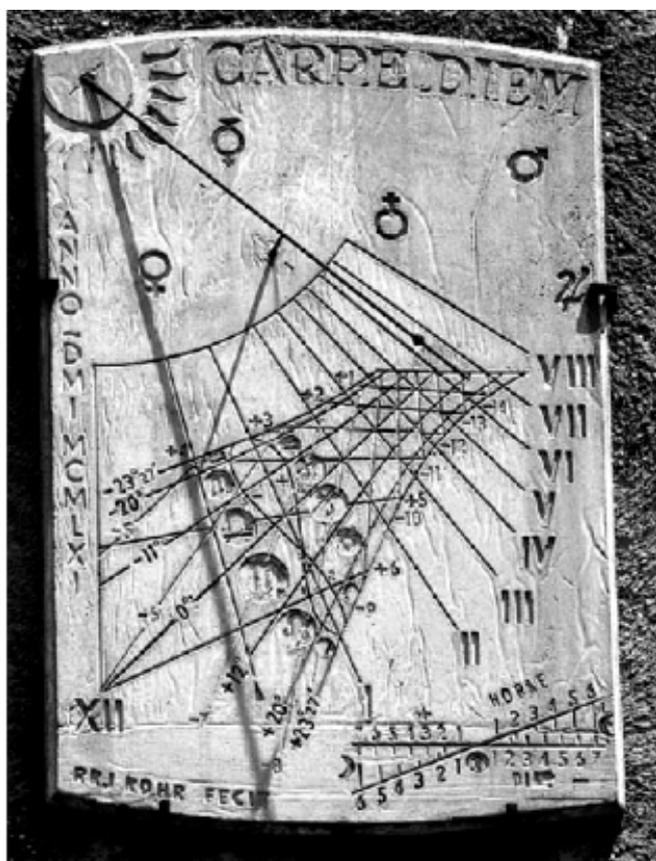
Lorsqu'il est midi à notre montre, il est en réalité, à Sospel, 12 h 29, plus une correction qu'on appelle « équation du temps » due à l'orbite elliptique de la terre et à l'inclinaison de son axe de rotation.



Equation du temps

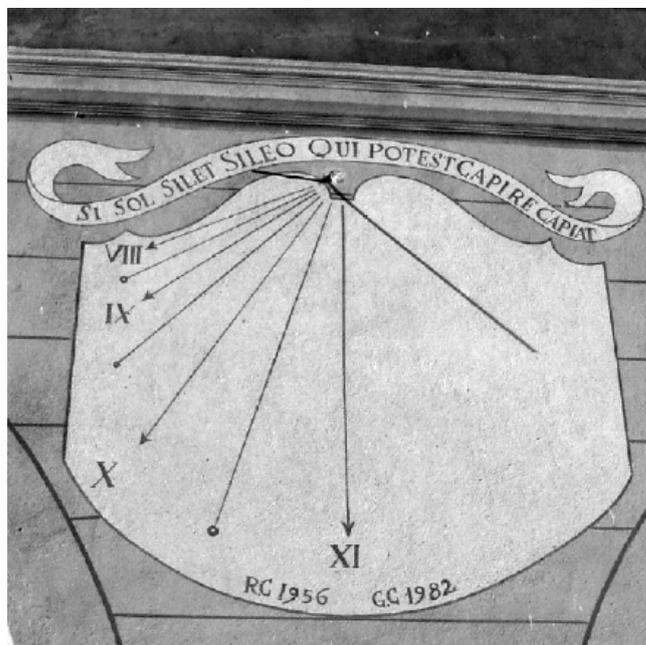
A partir de ces facteurs on peut tracer des cadrans, soit par le calcul, soit par une construction géométrique. Celle-ci nécessite autant d'acrobaties cérébrales que le calcul puisqu'il s'agit de géométrie dans l'espace.

Avec une certaine pratique et un peu d'imagination, on peut construire un cadran solaire dans toute matière et n'importe où. Il peut être placé sur une façade nord, mais ne fonctionnera que de l'équinoxe de printemps à l'équinoxe d'automne et n'indiquera jamais midi.



Certains sont ornés d'une devise qui peut être sinistre, sereine ou amusante. On peut trouver par exemple :

- « *Ultima necat* » (la dernière tue)
- « *Carpe diem* » (jouis du temps présent)
- « *Il est toujours l'heure de ne rien faire* »
- « *Je suis juste, soyez-le aussi* »
- « *Je suis à l'heure et toi ?* »
- « *Elles paraissent courtes aux amants* »



« Si le soleil fait silence, je fais silence. Comprenez qui pourra ».

Le cadran solaire ci-dessus est celui peint sur la façade du Foyer Rural de Sospel. On remarque qu'il n'est gradué que jusqu'à onze heures. Monsieur Henri Raibaut m'a indiqué qu'il a été réalisé pendant le mois d'août et que le soleil disparaît du mur à cette heure là en été.

Curieusement à Sospel, il y a très peu de cadrans solaires anciens et ils sont en mauvais état. En revanche, tout près de chez nous, le couvent des Franciscains à Saorge en possède de très beaux (solaires et lunaires) qui ornent les murs extérieurs de son cloître et de la nef (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)

Aujourd'hui, on observe un regain d'intérêt pour les cadrans solaires. Dans de nombreux départements ils sont inclus dans le patrimoine.

Georges Eberhardt

# LE QUARTIER DU VALLON

I - du XIVe à la fin du XVIIe siècle

Le site du Vallon tel qu'on peut l'envisager entre les XVe et XVIe siècles, selon les actes relatifs à cette période.

\*\*\*

Au cours de ces deux siècles, les écrits font état de cultures, de chapelles, de l'hôpital, de moulins.

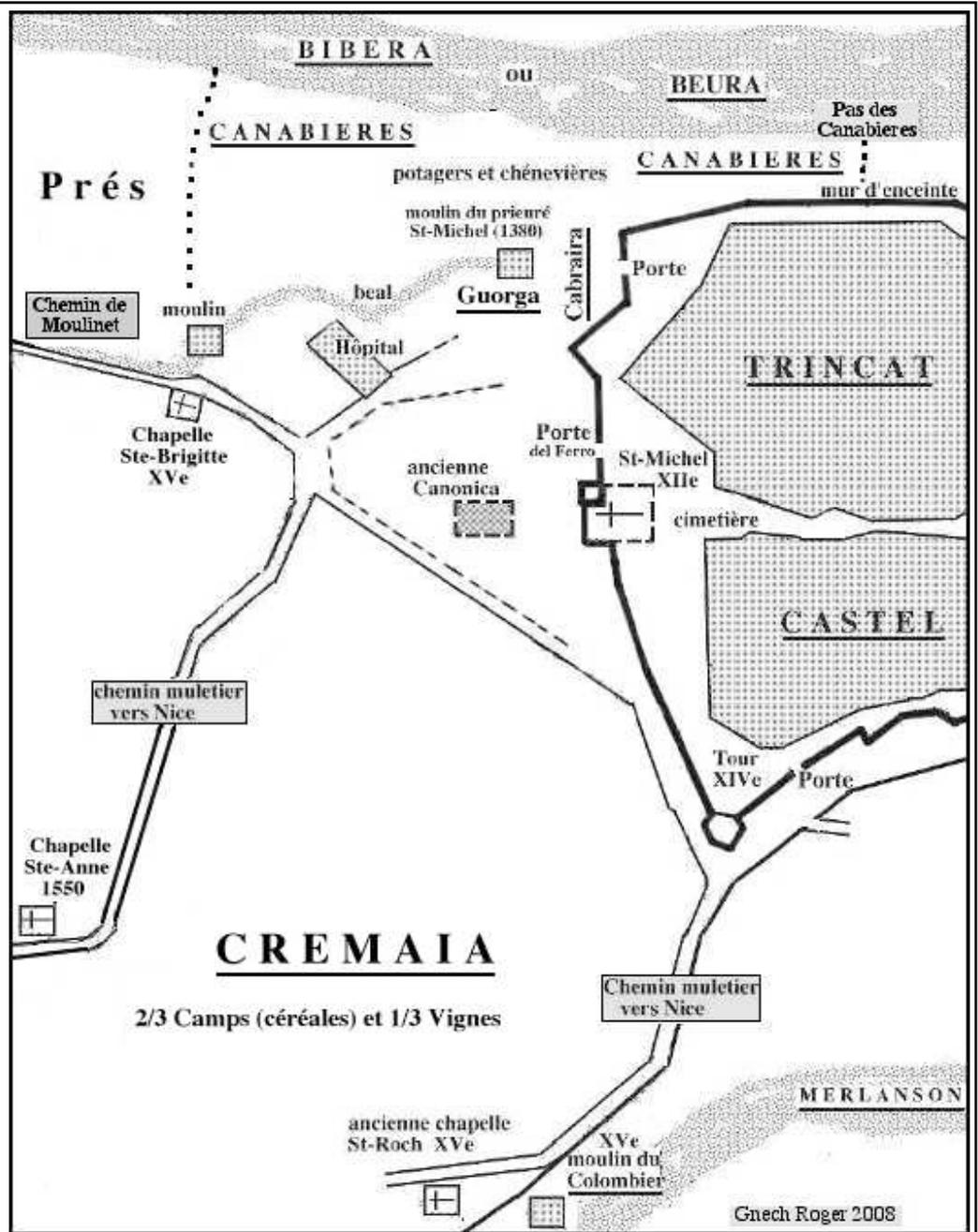
L'extension d'habitats, hors des remparts, aurait débuté au milieu du XVIe siècle, elle est certifiée en 1682.

L'emplacement et la dimension de la première église Saint-Michel, à l'intérieur de l'enceinte, ne peuvent être précisés avec exactitude. Le clocher-tour reste, pour l'instant, le point de repère.

Il en va de même pour l'ancienne "Canonica".

La prononciation des noms de lieux a évolué comme les autres mots du dialecte. Certains ont disparu, tels "Canabieres Colombier ou Guorga". Le "pas des Canabieres" était, sans doute, le gué pour traverser la rivière.

Ce croquis est dessiné sur le plan cadastral de 1863, section K2.



## \* Au XIVe siècle : Le déplacement du Vallon "di Domenico" \*

Sur le cadastre de Sospel (K2 / rive droite), la partie ouest de l'agglomération est dénommée "Le Vallon".

Les mots : "vallon, valone et valoun" désignent tous une dépression, plus ou moins profonde, entre deux collines et qui recueille des eaux de ruissellement ou d'une source.

Mais ce site, aujourd'hui entièrement urbanisé, ne présente pas les caractéristiques ci-dessus. Il faut donc rechercher l'origine de ce lieu-dit en examinant les anciens documents. C'est l'historien Sigismondo Alberti qui a fourni l'explication dans son "Istoria della Città di Sospello", publiée à Turin en 1728 :

"En 1331, les Régents de la Cité ont exposé les faits suivants au Sénéchal de Provence :

A la suite de pluies torrentielles et d'inondations, une partie de la Cité a été attaquée par les eaux.

Si des protections ne sont pas mises rapidement en place, la partie atteinte sera en péril de tomber en ruines.

Sur ordre de son Excellence le Sénéchal, le Juge de Sospel, Comté de Vintimille et Val de Lantosque, a ordonné la convocation du Parlement des Citoyens, sur l'habituelle place Saint-Michel, afin de prévenir de semblables inondations provenant soit du "Valone di Domenico", soit de la rivière "Bibera".

C'est pour cette raison que le Parlement a décidé le 6 octobre le déplacement du lit du "Valone", afin qu'il n'ait plus de cours ou d'issue dans aucune des parties de la Cité. Des protections de grosses billes de bois ont été également mises en place aux deux rives de la "Bibera" pour empêcher que ses crues ne ruinent et endommagent les édifices et les maisons de la Cité".

“Les Nobles suivants ont été chargés de l’exécution de ces deux décisions : Emilio Figliera ; Guglielmo Vachieri ; Isoardo Requillenda ; Raimondo Pelegrini et Beltrando di San Paolo, lequel étant honoré du titre de “Domicellus” était sans doute Chevalier et Seigneur de la ville de Saint-Paul.

Ceux-ci, au nom de la Commune, ont acheté quelques parcelles entre la “Cremata” et la “Condamina” et ils ont fait creuser un nouveau lit pour dériver l’eau du “Valone di Domenico”, de la “Colleta” jusqu’à la Bévéra.

Cette dérivation s’est faite par les terres du patrimoine des Alberti de Vintimille, au lieu-dit “Pré Antoni” ; par les terres de Jacobine, femme de D. de Vintimille et par le pré d’Andrea Martini, lieu-dit “los Parrans”. Tout ceci a été extrait d’un Acte Public reçu le 10 octobre 1331 par Pietro Boriglioni, à Sospitello dans la cour de l’Hospice Saint-Pierre”.

### \* Aux XVe et XVIe siècles : Un espace en majorité champêtre \*



Sur la rive droite, cette vue de la Cremaia, des années 1910, permet d’imaginer les terres qui, plusieurs siècles auparavant, arrivaient jusqu’aux murs d’enceinte. Au premier plan, à droite, on aperçoit l’ancien chemin muletier à son départ de la porte du Château, en direction du col de Braus et de Nice. A l’extrême-gauche, on devine à peine l’autre chemin muletier.

Sospel était encore sous la domination des Comtes de Provence en cette année 1331. L’acte ci-dessus attestait que, sous leur autorité, la Cité a possédé un Conseil Communal et un Parlement efficaces et compétents. Ce pouvoir local a été capable de résoudre des problèmes d’urbanisme importants, peut-être dus aux changements climatiques d’après 1300.

La délégation désignée a mené à bien sa tâche et elle a fait creuser un lit artificiel d’environ 400 mètres de longueur, avec les moyens humains de l’époque.

A nouveau en 1383, les Sospellois ont invoqué le statut de chef-lieu de viguerie pour obtenir une aide financière et l’autorisation de construire une enceinte fortifiée autour des trois quartiers de la rive droite.

Ensuite, pour plusieurs siècles, le Comté de Nice a fait partie des Etats de la Maison de Savoie.

Au confluent de la Bévéra et du Merlanson, la “Cité” était maintenant enfermée à l’intérieur de hautes murailles. A l’ouest, à partir de l’enceinte, s’étendait un ensemble de parcelles, relativement plates et cultivées en quasi totalité, entre la rivière et les premières pentes du mont Barbonnet.

Quelques documents permettent d’esquisser la configuration des lieux avec les premiers édifices et les cultures :

A la lecture de ce document (cf. S. Alberti, page 239) il apparaît qu’avant les années 1330 le vallon “di Domenico” longeait le versant ouest du Barbonnet pour rejoindre la Bévéra à la Cabraia, à la limite du Trincat.. La ville ne disposant pas encore d’une muraille protectrice restait ouverte sur la campagne environnante.

En 1702, le premier cadastre de Sospel avait conservé l’appellation “Valone di Domenico” pour désigner le site où coulait anciennement le torrent.

Puis successivement on trouvait “Rue du Vallon” en 1806, “Au Vallon” en 1863 et “Le Vallon” en 1970. En dialecte sospellois il est resté “oüo Valoun”.

Pour le torrent lui-même, avec le déplacement d’une partie de son lit à la Condamine et la présence de la chapelle Sainte-Anne à proximité, le cadastre de 1863 le mentionnait “Vallon de Ste-Anne”.

- **Des chemins muletiers** - A l’ouest de l’enceinte, deux portes permettaient de sortir de la ville. L’une, “dite del Ferro”, se situait après le clocher de St-Michel et l’autre à la place de la Cabraia.

Face à ces sorties, un chemin muletier remontait l’ancien cours du vallon jusqu’au flanc nord du Barbonnet. Sur ce versant il rejoignait un autre chemin, venant de la porte du Château, pour continuer la voie en direction du Braus et de Nice. **La Cabraia** était le lieu où chaque matin, sous la surveillance d’un gardien, se formait le troupeau commun de chèvres ou “caprayra communis” (cf. règlements de 1553).

A hauteur de la chapelle Sainte-Brigitte se situait l’embranchement du chemin de Moulinet.

- **Des moulins** - Selon S. Alberti, une crue de la Bévéra avait emporté le “beal” du moulin du Prieuré Saint-Michel, en l’année 1380. Trois siècles plus tard, ce moulin, était mentionné près des remparts, au lieu-dit “Guorga”, son bief longeait le chemin de Moulinet et prenait l’eau de la Bévéra au vallon de Braus.

Ce même canal alimentait un autre moulin, en amont, sous la chapelle Sainte-Brigitte.

- **Des lieux de culte** - Un arbitrage de l’évêque de Vintimille a concerné **une chapelle dédiée à Sainte-Brigitte**, en bordure du chemin de Moulinet (*en tête de la carriera del Valone, précisait Alberti en 1728*) :

Le 14 février 1435, les Sospellois souhaitaient poursuivre la construction de cet édifice religieux déjà commencé avec la permission de l'évêque.

Nicolas Causette, Prieur de Saint-Michel, voulait interdire la reprise des travaux, sous prétexte que la fervente dévotion à cette sainte — connue pour ses nombreux voyages et ses pèlerinages — provoquerait une diminution des offrandes à son église.

Padre Octobone, évêque de Vintimille, a rendu un arbitrage en faveur des Sospellois. Il a fait observer qu'une chapelle identique existait déjà dans l'église paroissiale.

L'ancienne chapelle Saint-Roch était construite en bordure du chemin vers Nice, d'où le nom resté au quartier. Propriété de la ville, un don en sa faveur était mentionné en 1524

La Chapelle Sainte-Anne a été érigée vers 1550, près de l'autre voie vers Nice (le cimetière n'était pas à cet emplacement).

Enfin, la première "Canoniale", destinée à loger les chanoines de St-Ruf, se trouvait à proximité de l'église, mais hors des remparts.

- **Des cultures** - Un cadastre un peu plus tardif (1702) nous indique néanmoins les deux principales ressources agricoles du terroir :

La vigne, plantée dans tous les quartiers et dont chaque propriétaire possédait au moins une parcelle.

Les champs de céréales ou "camps", avec des récoltes indispensables à la survie des Sospellois.

"La Cremaia", au pied du Barbonnet, était entièrement cultivée dans les proportions suivantes : les 2/3 représentaient des camps de céréales et le 1/3 restant des plantations de vigne.

— Entre le chemin de Moulinet et la Bévéra, le moulin de Ste-Brigitte se trouvait dans un ensemble de prés, également recherchés pour l'alimentation des nombreux troupeaux.

— Un acte de l'année 1370 a concerné la cession de parcelles de jardins potagers (*horts*) et de chènevières, au lieu-dit "les Canabieres". Les anciens règlements de Sospel (1553) les incluaient dans le périmètre de la ville. Ces parcelles, cultivées pendant la bonne saison, se situaient entre le canal des moulins et le bord de la rivière, un peu en amont du Pont-Vieux jusqu'à l'aplomb de la chapelle Ste-Brigitte.

### - L'Ospedale di Sospello -

L'hôpital fut construit, aux environs de 1434 ou 1444, sur un terrain acheté à Antoine De Bartolomeis par l'intermédiaire des Consuls Alberti et Borriglione.

En l'année 1512, un contrat de location était rédigé pour un champ "*juxta hospitaalem*".

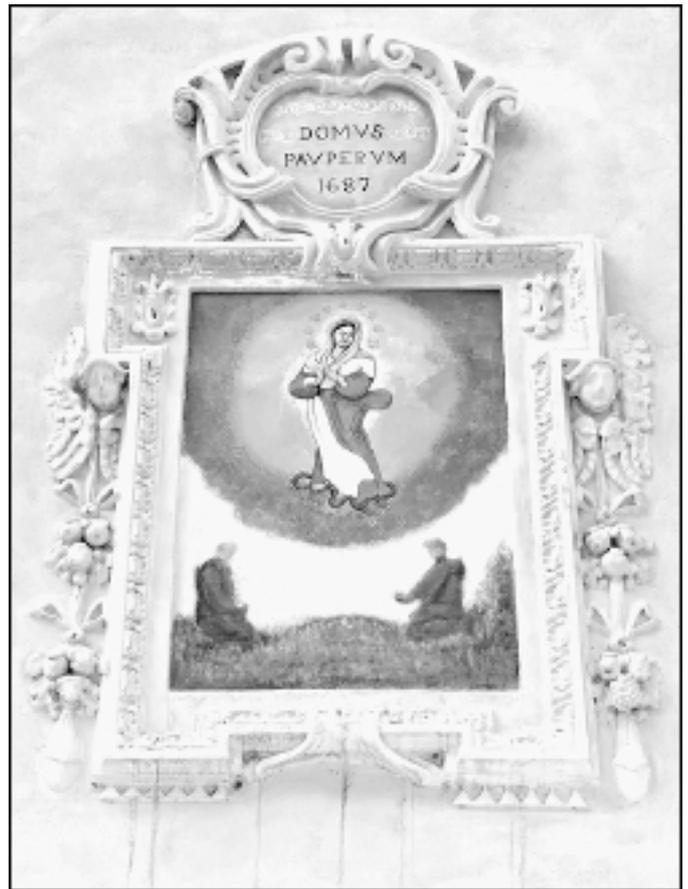
Dans le cadastre de l'année 1702, Carl'Antonio Milone, recteur de l'Hôpital, consignait ainsi le bâtiment : "*au Valone di Domenico, une maison avec la voie publique au Sud et à l'Ouest ; A. Rebaudo, Gio A. Revello et D. Sicardo au Nord ; P. Vachiero à l'Est - Valeur déclarée 6 lire*" (n° 10 rue Auda).

Vingt cinq ans plus tard, S. Alberti le décrivait en ces termes : "*Il sert à loger les voyageurs et les citadins infirmes. La maison a deux étages. Au premier sont des chambres pour les hommes et pour les femmes, sans parler de l'appartement de l'hospitalier.*

*Au second se trouve quatre chambres et une galerie, exposée au midi, à l'usage des convalescents.*

Les offices sont au rez-de-chaussée et à proximité coule un canal d'eau limpide (NB. il s'agissait du canal des moulins).

Chaque année la Cité élit deux recteurs de l'hôpital".



Détail de la fresque ornant la façade restaurée.  
"Domus pauperum ou La maison des pauvres"

A l'époque, l'hôpital accueillait les indigents et les pèlerins. Ici, ceux-ci sont agenouillés sous la Vierge Immaculée, auréolée d'étoiles et écrasant le serpent à ses pieds.

Au rez-de-chaussée, sa chapelle, dédiée à la Conception de la Vierge Marie, s'ouvrait sur le chemin par une large ouverture plein cintre. Fermée peut-être par une grille, elle permettait aux voyageurs de prier et de laisser des offrandes.



Décors de la voûte de l'ancienne chapelle, au-dessus de l'autel.

## \* Au XVIII<sup>e</sup> siècle : L'extension urbaine \*

L'agglomération de la rive droite était restée limitée dans son enceinte, avec des structures encore moyenâgeuses. Lorsque les données démographiques, économiques ou culturelles ont évolué elle a opéré une rénovation et naturellement elle a poursuivi son développement à l'extérieur des murs.

- **La reconstruction de Saint-Michel** - Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, en s'inspirant des idées architecturales venues de Rome et de Turin, la communauté sospelloise a construit ou reconstruit certains lieux de culte.

Notamment, entre 1641 et 1680, la Cité a concrétisé un vœu des Sospellois. Elle a intégré dans l'enceinte une vaste et nouvelle église de conception début du baroque, à la place de l'ancienne.

- **L'urbanisation du Vallon** - Dans le même esprit, plusieurs familles ont rénové des habitations médiévales au cœur de la Cité. Cependant quelques notables ont choisi de construire leurs demeures sur le site de l'ancien vallon, le long du chemin mulétier.

Cette extension "moderne" s'est-elle produite au cours de décennies prospères du XVIII<sup>e</sup> siècle et à la faveur d'une transformation de la société sospelloise ? En tous cas, elle était confirmée en 1682, sur une gravure du "*Theatrum Sabaudiae*" (voir page 5).

En 1702, l'instauration d'un premier cadastre sospellois a permis de mieux connaître le nouveau parcellaire du "*Vallon*". Dans la matrice cadastrale celui-ci était inclus dans le quartier du Castello. Les biens ont donc été consignés avec divers toponymes : "*Castello, Valone di Domenico et divers lieux-dits : Sainte-Brigitte (chapelle), la Guorga (actuel passage du Vieux Moulin) et la Cabraira, hors remparts*".



Porte d'immeuble XVIII<sup>e</sup> siècle, rue Auda

Parmi les plus anciens propriétaires de ce nouveau quartier on peut citer :

### - Biens consignés "*au Castello*" :

- au côté Nord de l'hôpital : maison de Revello Gio Agostino et de Sicardo Domenico.

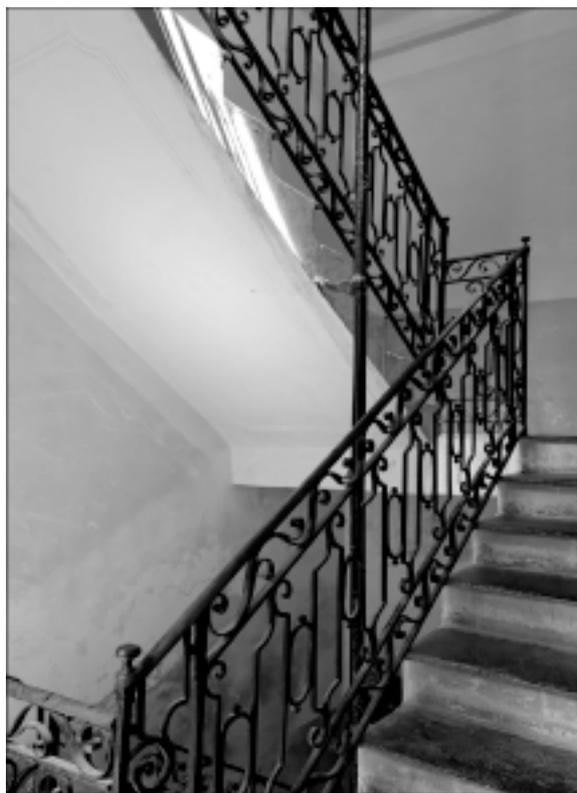
- au côté Est de l'hôpital : maison d'habitation et fenil du Signor Vachiero Pietro.

- derrière Vachiero Pietro : maison d'habitation et fenil de la Signora Vachiero Giulia.

- à côté de Vachiero Pietro : maison d'habitation et casal du noble Milone Marc Aurelio.

- maison d'habitation et jardin du noble Cumis Giuseppe Agostino, procureur.

- maison du noble Conrado Francesco, avec un cens à la confrérie des pénitents blancs.



Rampe d'escalier en fer forgé (XVIII<sup>e</sup>)

### - Biens consignés "*au Vallon di Domenico*" :

- maison et jardin du Signor Cairasco Imperiale, avec un cens à Saint-Michel.

- maison et jardin du Signor procureur Imberti Carlo Maria de Turin.

- maison d'habitation du Signor Reparator Giuseppe, indivise avec son frère Bernardino, procureur à Nice.

### - Biens consignés "*à la Cabraira*" :

- entre la Gabelle et le moulin de la Guorga : maison d'habitation du noble Buchio Francesco.

- maison de Pellegrino Gio Francesco, de Nice.

**La presque totalité de ces propriétaires étaient gratifiés des titres de noble, signor et maestro.**

Au vu des structures encore existantes, le site aurait comporté environ une vingtaine de bâtiments réservés à l'habitation.

Ce n'était pas des maisons de campagne, mais des constructions urbaines respectant un alignement de part et d'autre d'une rue assez large.

Les immeubles étaient de belle facture comprenant plusieurs étages sur rez-de-chaussée. La porte d'entrée ouvrait sur un confortable escalier.

- A l'arrière des bâtiments, côté Saint-Michel, de petits jardins leurs appartenaient, tous contigus au "Vergier" des chanoines et de son puits.

- De même, côté Bévéra, le tracé du canal des moulins passait à proximité des habitations. Par delà, jardins, prés et chènevières s'étendaient jusqu'à la rivière.

A la Cabraira, la demeure du noble Buchio jouxtait la **Gabelle** et pour sa part S. Alberti citait la place de la Cabraira ou place de la **Gabelle du sel**. En 1714, la vente d'une maison au Vallon mentionnait une petite écurie contiguë au **magasin du sel**.

Divers autres biens étaient également consignés :

- A Sainte-Brigitte : un fenil ("finiera").
- Au Vallon di Domenico : un casal, un fenil, un jardin et une écurie.

- A la Guorga : un fenil et un petit pré, au dessus de la Bévéra.

Ainsi que plusieurs anciens moulins :

- Le signor Comte Blancardi Ottavia Maria de Turin, principal possédant, déclarait pour sa part :

A Sainte Brigitte, entre le chemin de Moulinet et la Bévéra, un ensemble de prés et gravière entre lesquels se trouvaient une chènevière, un fenil avec écurie et une maison détruite. Dans ces mêmes prés il possédait aussi un moulin à grains et un édifice à huile.

- A la Guorga, les signori Melchior Vachiero et Gio Batta Vassalo exploitaient un moulin à grains et un édifice à huile dont ils payaient le cens à Saint-Michel.

- A la Cabraira se trouvaient également les ruines d'un moulin à farine et d'un édifice à huile, emportés par une crue de la Bévéra, en 1698.

Les meules des moulins étaient actionnées par des turbines ou rouets horizontaux. Le débit d'eau était régulé à l'aide d'un réservoir (*a tina*). Un canal détournait l'eau de la Bévéra au vallon de Braus et suivait le chemin de Moulinet. Après les moulins du Vallon, il continuait pour alimenter ceux de la Colla.

## Le quartier du Vallon en 1682

\* \* \*

Cette partie de gravure est extraite d'un ouvrage de prestige : "*Le Theatrum Sabaudie*" publié à Amsterdam en 1682.

Entre Bévéra, en haut, et Merlanson, au bas, on distingue parfaitement l'enceinte ; les deux portes ouest et celle sud ; la nouvelle église Saint-Michel, son parvis et la place.

Les voies mulésières vers Nice sont bien indiquées, ainsi que le chemin de Moulinet qui, en haut, se perd dans la campagne. Au pied des versants, les terres sont représentées entièrement cultivées.

Même s'il s'agit d'une vue embellie et approximative par endroit, le nouveau quartier du Vallon est bien en place, avec ses immeubles alignés le long de rues. Côté sud, avec Saint-Michel ils enferment des jardins et le "Vergier" des chanoines.

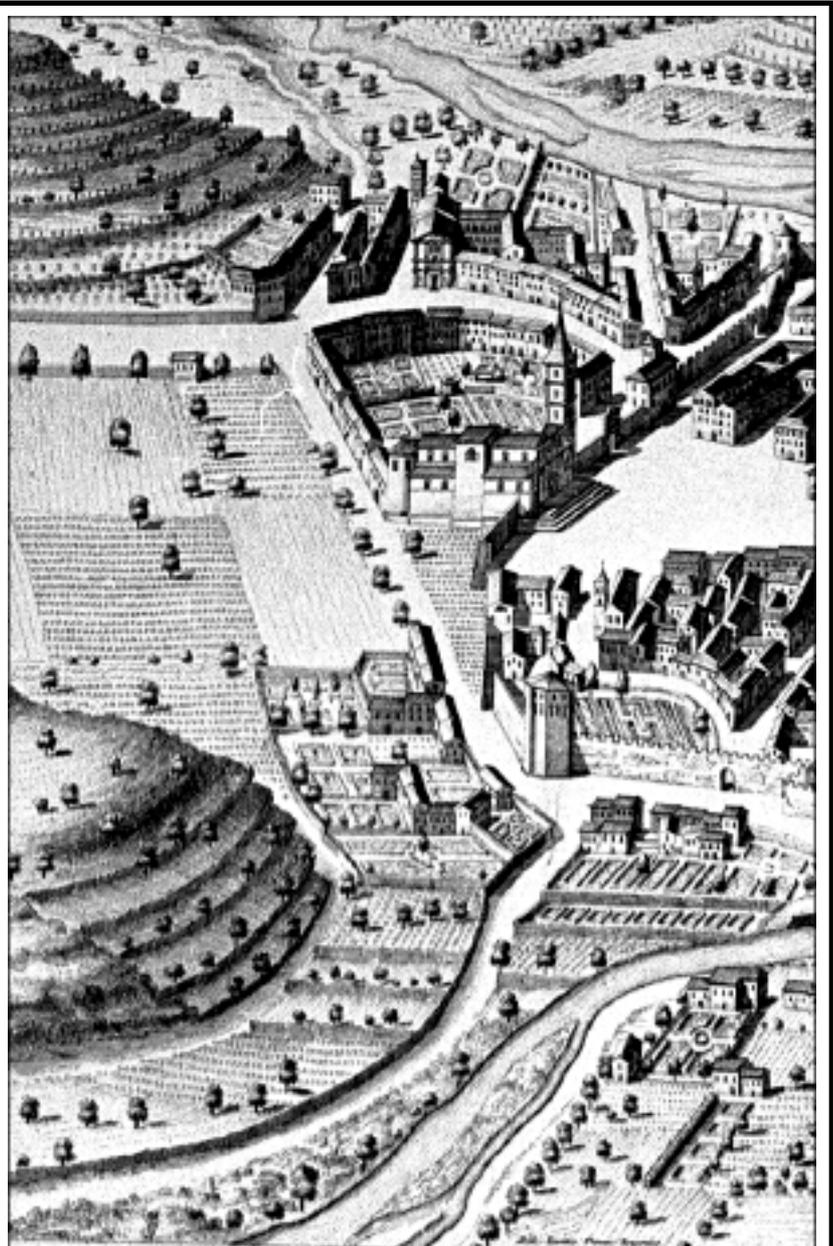
L'hôpital se remarque avec sa façade plutôt "flamande" et à l'arrière un clocher indique l'emplacement de la chapelle Sainte-Brigitte.

Cependant, à la lecture du cadastre de 1702, on peut douter, à cette date, de l'existence des maisons après l'hôpital.

\*

\* \*

Gnech Roger 2008



Dans un prochain numéro nous poursuivrons l'histoire du "Vallon", après la construction de la Route Royale à Sospel.

# Sigismondo ALBERTI, un historien sospellois

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Sospel avait pris place dans le mouvement des Académies provinciales avec "l'Accademia degli Occupati", qui regroupait l'élite sospelloise. Au début du siècle, Sigismondo Alberti était l'un des 140 membres de cette savante assemblée et il s'intéressait alors à l'histoire de sa ville natale.

C'est ainsi qu'en 1728 il faisait imprimer son "Istoria della Città di Sospel, Contessa di Molineto e di Castiglione".

Jusqu'aux années 1890, où de nouvelles recherches d'histoire régionale ont été publiées, cet ouvrage restait la référence pour le passé de Sospel.

De nos jours, son œuvre est toujours citée dans les bibliographies concernant l'histoire locale.

Il nous a donc paru intéressant de rappeler l'historique de la branche sospelloise des ALBERTI, ainsi qu'une courte analyse de l'ouvrage ci-dessus.

## \* LES ALBERTI DE SOSPEL \*

En 1713, l'imprimerie Fontana de Turin a édité une "Histoire Généalogique de la Famille ALBERTI" due à la plume de Hyacinthe DE GUBERNATIS, autre illustre citoyen sospellois. Le chapitre XVI du livre portait en titre : "Les ALBERTI de Sospel".

HISTORIA GENEALOGICA  
DELLA  
FAMIGLIA ALBERTI  
descritta l'anno 1713  
E DAL M.  
GIACINTO DE GUBERNATIS  
DEDICATA  
A' SUA ECCELLENZA  
IL SIGNORE  
CARLO FILIPPO  
ALBERTI  
Duca di Luines, Pari di Francia

Per D. P.  
Alberti, de  
Reformés de  
l'Ordre des  
S. Bernard  
illustre, en a fait  
présent à mon  
Oncle, de Susin le 17.  
In Torino, nella Stampa di Gio. Battista Fontana  
Con licenza de' Superiori.

La lecture de cet ouvrage nous fournit les indications suivantes :

Autour des années 1360, trois frères, membres de l'illustre famille des ALBERTI de Florence, arrivèrent à Sospel «avec très grand train et équipage». Antoine, Anselme et Augustin avaient pour armoiries de noblesse l'écu d'azur avec quatre chaînes d'argent disposées en croix de Saint-André et reliées au centre par un grand anneau de même métal.

Selon la tradition familiale, ces nobles personnages, descendants des Seigneurs de Catanaia et du Juge Rustico de Florence, auraient quitté la Toscane pour fuir la querelle des Guelfes et des Gibelins

— Augustin partit s'établir à la Brigue.

— Anselme s'installa à Sospel et, au XVe siècle son fils Jean a été Consul de la Cité. Puis sa branche quitta définitivement Sospel pour la Provence.

— Antoine demeura aussi à Sospel et en 1374 il achetait son palais de la place Saint-Michel, bâtiment encore visible aujourd'hui. Peu après, avec dix ans de résidence, il était devenu citoyen sospellois.

Il occupa alors plusieurs fonctions importantes : notamment, en 1388 il a participé activement à la «donation» de Sospel à la Maison de Savoie et en 1395 il était élu Consul de la Cité.



La maison achetée en 1374, par Antoine Alberti. Les arcades étaient un des lieux de rassemblement du Parlement.

Marié à une «fille d'Hugon», sa descendance a été à l'origine de la longue lignée des ALBERTI de Sospel.

Pendant plus de trois siècles les membres de cette famille ont tenu de très hautes charges, tant civiles et militaires que religieuses.

De 1395 à 1728 on dénombreait soixante-deux ALBERTI dans la liste des Consuls de la Cité.

Fin XVII<sup>e</sup> et début XVIII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons Octave-François ALBERTI parmi la descendance d'Antoine. En prenant part aux affaires politiques et militaires, il a occupé les charges de Consul et de Lieutenant du Capitaine Général du Vicariat.

Pour son zèle et son activité, à cinquante ans, il fut déclaré "Père de la Patrie". Les quarante "Patrizi" constituaient le Conseil Communal et ils élisaient les autres Officiers municipaux.

Marié deux fois, il donna naissance à trois fils dont l'aîné **Sigismondo**, né en 1694, a été l'historien de Sospel.

**\* SIGISMONDO ALBERTI \***

Jusqu'en 1713, l'enfance et l'adolescence du jeune Sigismondo ont sans doute été marquées par des périodes difficiles consécutives à la guerre entre Victor-Amédée II et Louis XIV.

Tout un chapitre de son livre rapporte les passages de milliers de soldats sardes ou des Français se livrant au pillage de la ville et des campagnes, les réquisitions, les combats, les morts et, pour comble, le retour des alliés allemands qui, dépités par leur échec, en revenant de Toulon ont voulu "anéantir Sospel".



Selon le cadastre de 1702, la maison familiale de Sigismondo se situait sur la place Saint-Michel, à côté de la chapelle des Stigmates ou des pénitents gris

A l'âge adulte, il choisissait l'habit ecclésiastique et devenait «l'Abate Sigismondo Alberti». Dans la dernière partie de *l'Istoria di Sospello* il se déclarait professeur de théologie et consultant du Saint-Office.

Cet organisme central, créé après 1542, était chargé de veiller à l'intégrité de la foi.

Écrivain érudit il appartenait à deux Académies : les "Incolti" de Turin et dans "l'Accademia degli Occupati" de Sospel il était dénommé "il Publicato".

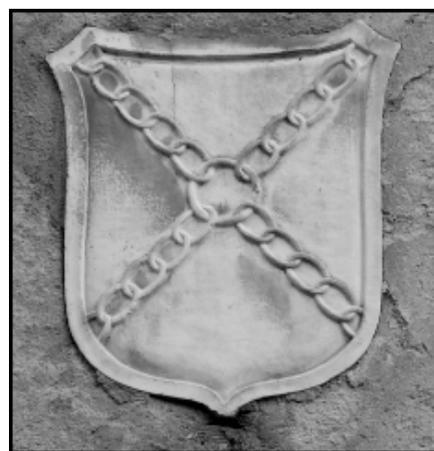
Cette dernière Académie, fondée en 1634, avait été "réactivée" par un de ses oncles également prénommé Sigismondo.

A dix-neuf ans, il publiait "l'Album des Saints Illustres de la Ligurie savoyarde", puis deux textes à caractère religieux. Sa volumineuse «*Istoria della Città di Sospello*» était imprimée à l'âge de trente-quatre ans. Enfin, "l'Histoire des antiques Marquis d'Ivrea et des Comtes de Valperga" a été sa dernière œuvre.

**Le blason des ALBERTI de Sospel.**

\* \* \*

Pour les Alberti de la Brigue, l'anneau central est d'or.



**\* ISTORIA DELLA CITTÀ DI SOSPELLO \***

Le livre de 759 pages in-quarto a été édité par l'imprimerie Mairesse de Turin, en 1728. Il était dédié aux "Illustrissimi Signori Consoli, e Decurioni della medesima Città".

L'ouvrage était divisé en sept parties d'inégales longueurs représentant différents aspects du présent et du passé sospellois :

I - Origines et événements ; II - État militaire ; III - État politique et économique ; IV - État juridique ; V - État religieux ; VI - Fastes de piété ; VII - Ateneo Sospellese.

Au début du XVIIIe siècle, Sigismondo Alberti a donc écrit son histoire de Sospel en choisissant sept thèmes bien distincts qu'il a juxtaposés et traités avec une chronologie toute relative.

Avec un style emphatique, où la Gloire était toujours présente, il a développé les vicissitudes et les destinées de Sospel depuis des origines qu'il concevait mythologiques jusqu'à un XVIIIe siècle fait de fastes et de grandeur pour sa petite patrie.

Dès la préface nous trouvons cette phrase : "De ce séminaire de belles intelligences et de courtois citadins sont issus ces célèbres et renommés écrivains qui par leurs savantes plumes ont élevé Sospel à l'apogée de la Gloire et à l'immortalité de la Renommée" et l'ouvrage se terminait par la liste des Sospellois membres de "l'Accademia degli Occupati", avec l'inventaire de toutes leurs œuvres littéraires.

Cependant, sous le style pompeux, il faut admettre aussi le sérieux travail d'un historien qui s'intéressait aux organisations politique, économique, religieuse ou culturelle de sa ville natale, et se référait largement aux textes anciens, chartres, actes d'archives, ainsi qu'aux anciens historiens, ou à ses contemporains. Parmi plusieurs chapitres on peut citer en exemple :

- Dans le second chapitre de la première partie, Sigismondo Alberti a dressé un "stato presente di Sospello" qui, en quelques chiffres et sans ambiguïté, classait l'agglomération sospelloise parmi les plus importantes et les plus prospères du Comté de Nice, au XVIIIe siècle :

"Elle est ceinturée de hautes et fortes murailles. Les maisons et les édifices sont commodes et de belle architecture. Elle a 5 portes ; divers palais ; 162 boutiques ; 15 places, dont certaines sont empierrées avec de petites pierres blanches et grises (encalada) ;"

“3 limpides et salubres fontaines ; 2 monts-de-piété et 2 dans ses dépendances ; un hôpital ; la prison préfectorale ; 2 commendes des chevaliers de Saint-Maurice et Lazare ; 20 chapelles champêtres ; 4 couvents de Réguliers avec collège pour les études ; les oblates de Ste-Françoise-Romaine ; 4 confréries de Pénitents et 3 dans ses dépendances ; six mille habitants (NB. Moulinet et Castillon compris) répartis dans mille maisons ; 2 paroisses dans la Cité et 2 dans ses dépendances. Elle compte 12 maisons de possesseurs de fiefs et de nombreuses familles de sang noble, ainsi que plusieurs chevaliers de la Croix ; 30 docteurs de la loi ; 7 en médecine ; un collège d’homme de loi et un collège de notaires ; diverses universités des arts ; l’Accademia degli Occupati et de nombreux Intrecciati de Turin, philosophes, théologiens, poètes, orateurs, écrivains et autres personnes lettrées dont certaines revêtent la toge sénatoriale”



- Lorsqu'il s'est intéressé au dialecte sospellois il était parfaitement conscient de la réalité et de l'unité de la langue d'Oc, de la place du Comté de Nice dans cet ensemble et de la dignité que conféraient à cette langue les chefs-d'œuvre des Troubadours.

- L'historien s'inquiétait d'une évolution de la société et, en notant méticuleusement tous les toponymes des terroirs de Sospel, Moulinet et Castillon, il pensait "qu'avec le changement de temps et de gens ces noms, qui existent depuis des siècles, pourraient sortir des mémoires".

- Les troisième et quatrième parties étaient réservées aux états politique, économique et juridique des XVIIe et XVIIIe siècles. Elles permettent de connaître et de préciser les différents aspects de l'activité de la communauté à cette époque.

A partir des archives locales Alberti a établi des listes de Consuls, Juges et autres Officiers depuis le XIIIe siècle.

- Les chapitres consacrés à la religion sont également bien documentés.

Certes, des historiens plus récents ont dénoncé cette mythologie originelle où se retrouvaient Noé, Faetonte d'Égypte et Hercule et ils ont souligné les erreurs historiques commises :

- Eugène Cais de Pierlas écrivait en 1890 : "C'est à tort que l'abbé Alberti fixe à l'année 1200 la soumission de Sospel au comte de Provence.

L'historien de Sospel a donc, volontairement ou non, commis ici une méprise certaine, suivie ensuite par tous les historiens de la contrée... La dépendance du comté de Vintimille à la maison de Provence ne date que de l'année 1257".

- De même, en 1920, Robert Latouche déclarait au sujet des évêques "sospellois" (de 1380 à 1411) : "L'historien Alberti prétend que l'influence des comtes de Provence sur les papes d'Avignon avait réussi à obtenir de Benoît XII, dès 1337, l'érection d'un évêché à Sospel. Sans, doute, répugnait-il à son orgueil de Sospellois d'avouer que l'évêché de sa ville natale n'avait dû son existence qu'aux hasard d'un schisme".

Mais malgré ces quelques critiques, R. Latouche estimait dans "Sospel, Pages d'histoire" : "Par contre la volumineuse Histoire de Sospel de Sigismondo ALBERTI, publiée en 1728, est une œuvre capitale, fruit de recherches approfondies, et qui se lit encore avec agrément".

\* \* \*

Dans "Lou Sourgentin", n° 46 de l'année 1981, Rémy CASIGLIA a consacré un article à "Sigismondo Alberti, historien de Sospel". Voici quelques extraits :

"C'est que le lettré nourri de l'Eneide et des autres textes classiques ne conçoit pas l'histoire sans le merveilleux, la science sans la poésie. Sans cesse, les sonnets ou les odes d'autres Académiciens "Occupati" viennent commenter ou célébrer les événements cités".

"Faut-il voir la tentative baroque de fixer le mouvement (Alberti parle du "cambiamento de tempi, e de genj), qui est l'essence de l'histoire, dans une glorieuse éternité à l'aide d'une poésie surchargée de splendeurs allégoriques ?"

"Mais peut être doit-on envisager ce livre comme le témoignage de l'esprit des lumières et ses circularités comme des prémices de l'esprit encyclopédique (celui des cycles, donc des cercles)".

"Ainsi, il y a plus de deux cent cinquante ans, Sigismondo Alberti, non loin des eaux grondantes de la Bévéra, écrivait l'Histoire"

Roger Gnech - 2008

*Entre deux beaux cols, dans une verte et amène  
vallée,  
Sospel s'élève de ses Fastes qui l'honorent ...*

*Vole donc Renommée des cols aux hauts sommets  
Et de ta trompe le son se répandra,  
De sorte qu'il fasse résonner les bois et les eaux.*

*Puis, admirative, la déesse Echo lui répond :  
Si les deux beaux monts sont des coquilles,  
Sospel, tu seras Perle au sein de l'Onde.*

Cet extrait est traduit d'un "Sonetto" du Père Onorato Imberti, de la Doctrine Chrétienne, Occupato di Sospello.